

Informations

Objet :	Protocole sanitaire
Date :	A compter du 7 septembre 2021
Lieu de pratique :	Gymnase Saint-Sébastien, Landerneau
Organisateur :	DAUJARD Amandine, entraîneur.
Référent Covid :	LE BRAS Aïssata, Présidente de l'association.
Effectif et composition :	De 15 à 24 gymnastes maximum par groupe + 1 à 5 encadrants

Modalités d'organisation propres à garantir le respect des « mesures barrières » :**Mesures de prévention**

- Les gymnastes et moniteurs présentant des symptômes ne sont pas autorisés à participer aux entraînements. Ils doivent rester à la maison, voire être isolés. Ils doivent contacter leur médecin et suivre les instructions de ce dernier. Le groupe d'entraînement doit immédiatement être informé des symptômes.
- Port du masque :
 - obligatoire pour les pratiquants des groupes > 6 ans, jusqu'à l'espace de pratique ainsi que pour circuler hors de la salle (couloirs / hall / sanitaires...). Non requis durant la pratique.
 - recommandé pour les encadrants ou tout accompagnateur autorisé ⁽¹⁾, y compris durant les séances.
- Lavage ou désinfection des mains obligatoire à l'entrée et à la sortie dans le gymnase de chaque gymnaste, encadrant, ou accompagnateur autorisé ⁽¹⁾.
 - Distributeur de gel hydro-alcoolique à disposition.
 - Pour les plus jeunes, par mesure de sécurité, réalisé sous surveillance d'un adulte ; Par pulvérisation d'une solution virucide sur les mains de chaque enfant s'agissant de la Petite Enfance.
- Pass sanitaire valide obligatoire pour les + de 18 ans. A compter du 30 sept., obligation également de présenter un pass sanitaire pour les + de 12 ans.

Stationnement

- Pour des raisons de sécurité et par ailleurs afin de faciliter la distanciation, aucun véhicule ne sera autorisé à se garer devant l'entrée du gymnase.
- Parking autorisé uniquement sur les espaces prévus au stationnement.

**Entrées et sorties du bâtiment /
Flux de personnes**

- Entrée individuelle du gymnaste par la porte principale du gymnase.
- Gymnastes de la séance suivante en zone d'attente (hall salle) dans le respect de la distanciation, jusqu'à ce que le groupe précédent ait quitté le bâtiment.
- Contacts directs entre les différents groupes limités. Si le temps le permet, sortie réalisée par la porte latérale de sécurité côté Parking.
- Respect strict des horaires arrivée/départ et fin de séances anticipée pour permettre la ventilation des espaces.
- Maintien des portes d'entrée en position ouverte pour éviter zone de contact.

Les accompagnants et spectateurs	<ul style="list-style-type: none">• Non autorisés à pénétrer dans l'infrastructure sportive. <p>(1) Exception pour la Petite Enfance (Groupes Récréagym uniquement) : au maximum, un accompagnateur par gymnaste, autorisé à entrer dans le hall ou gymnase, pour accompagner/venir chercher l'enfant, sous réserve de présenter un pass sanitaire valide ; et, pour les Récréagym 1 nécessitant un support parental durant toute la séance.</p> <p>☒ Simple observateurs de séance non autorisés.</p>
Tenue du gymnaste et gestion des vestiaires - Sacs	<ul style="list-style-type: none">• Pas d'accès aux vestiaires collectifs.• Chaque gymnaste devra arriver en tenue de pratique propre et devra se munir d'un sac ou autre contenant hermétique pouvant accueillir l'ensemble de ses affaires (manteau et chaussures inclus).• Gourde individuelle marquée au nom de l'enfant également requise, les gymnastes n'étant pas autorisés à aller s'hydrater aux lavabos durant la séance.• Sachet ou autre contenant à prévoir pour les > 6 ans, afin d'y mettre et d'y isoler leur masque au moment du retrait (pour la pratique), avant de le ranger dans leur sac/contenant personnel.• Les échanges d'effets personnels sont interdits. <p>☒ Tout vêtement ou accessoire oublié sera mis en quatorzaine par l'association (isolé dans sac hermétique) et détruit si non réclamé au plus tard sous 30 jours. En cas de réclamation, restitué au-delà de la quatorzaine.</p> <p>☒ Les sanitaires n'étant pas sous responsabilité de l'association, aucun nettoyage n'est assuré par cette dernière. Il est donc recommandé à chacun.e de prendre ses précautions avant l'entraînement pour limiter leur utilisation. Port du masque obligatoire ainsi que nettoyage des mains après être allé aux toilettes.</p>
Liste des présents	<p>Appel réalisé par les encadrants à chaque début de séance. Présences consignées sur support papier ou dématérialisé. Contrôle pass sanitaires personnes éligibles via l'appli "TousAntiCovid Verif"</p>
Signalétique de prévention	<p>Affichage : port du masque dans le hall et à l'entrée du gymnase. Pass sanitaire. Consignes entraîneur / gymnaste. Sens de circulation (entrée / sortie).</p>
Respect de la distanciation physique	<ul style="list-style-type: none">• Distanciation physique de 2 mètres dès que matériellement possible (rotation sur ateliers espacés, zones d'attente, ...). Organisation des espaces et marquage au sol (amovible) pour préciser les distances à maintenir. <p>☒ Pour l'encadrement : explication verbale privilégiée. En complément, assurance du gymnaste qui doit primer à son tour sur la parade /manipulation.</p>
Gestion du matériel pédagogique	<ul style="list-style-type: none">• Nettoyage régulier et fréquent du petit matériel commun.• Désinfection des engins de contact après chaque séquence.• Seul l'entraîneur référent intervient sur la sonorisation.• Utilisation de magnésie non autorisée.• Désinfection des mains avant chaque passage agrès.
Information et application du protocole sanitaire pour assurer le bon déroulement des séances	<ul style="list-style-type: none">• Communication spécifique à l'attention des familles, en amont de la rentrée.• Mise à disposition permanente sur le site internet de l'association.• Affichage côté extérieur à l'entrée de la salle de fiches pratiques de prévention• Contrôle pass sanitaire des encadrants + formation protocole avant la rentrée.• Rappel des consignes et mesures de précaution aux gymnastes + rappels ciblés si comportements inappropriés constatés.

Gestion des cas suspects et des cas de contact de covid-19 :

Application des recommandations présentes dans la « fiche rentrée - protocole sanitaire ». Cf. Textes de référence. Fiche pratique encadrant.

Thermomètre à disposition de l'équipe d'encadrement pour pouvoir mesurer la température des enfants (et des personnels) dès qu'ils présentent des symptômes au sein de l'établissement.

Affiché en salle : [Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19](#) du Ministère du Travail.

Textes de références**COVID-19 - MESURES GÉNÉRALES**

Décret n° 2021-1059 du 7 août 2021 modifiant le décret n° 2021-699 du 1er juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire

COVID-19 - PROTOCOLE DE GESTION DES CAS SUSPECTS ET DES CAS DE CONTACT DE COVID-19

Version 2020 : <https://sports.gouv.fr/IMG/pdf/ficherentreeprotocolosanitaire.pdf>

APPLICATION DES MESURES SANITAIRES POUR LE SPORT, version au 9 août 2021

<https://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/covid19/Decisions-sanitaires-applicables-au-sport-a-partir-du-9-aout-2021/>

Fiche pratique pour un retour encadré du public dans les enceintes sportives :

https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/fichesanitaieretourpublicsports_1905.pdf

COVID-19 - PROTOCOLE SANITAIRE RENTRÉE 2021

Protocoles sanitaires actualisés au 30/08/2021 des fédérations auxquelles l'association est affiliée :

- FSCF - Fédération Sportive et Culturelle de France
- FSGT - Fédération Sportive et Gymnique du Travail :
<https://www.fsgt.org/federal/media/evenement/crise-covid-19-reprise-de-lactivit%C3%A9-physique-et-sportive>

Déclinaison des mesures sanitaires pour le sport à partir du 9 août 2021

<https://www.sports.gouv.fr/IMG/pdf/tablosanitaire9aout21.pdf>